

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 872/C.A.C.

2 Annexes.



TRANSMIS copie pour information à Monsieur le
Résident du Ruanda à KIGALI.

Astrida, le 19 avril 1951.
Pour l'Administrateur Chef de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant, J. KIRSCH,